

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

CONCEPTION DE MODULES FRANCOPHONES DE FORMATION À DISTANCE SUR « GENRE : CONCEPTS ET APPROCHES »

L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) lance un appel à manifestation d'intérêt pour l'élaboration de modules francophones de formation à distance proposant aux femmes universitaires une auto-formation tutorée avec QCM (questionnaire à choix multiple) visant à promouvoir leur égal accès aux postes de responsabilité dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

1. CONTEXTE

Après l'adoption de la Déclaration des Rectrices et Présidentes des universités francophones lors de sa 16ème Assemblée générale à São Paulo (Brésil) en mai 2013, l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) a soutenu la création du Réseau francophone des femmes responsables dans l'enseignement supérieur et la recherche.

Ce réseau a été officiellement lancé à Dakar (Sénégal) en novembre 2014 à l'occasion du colloque international sur le thème « Femmes universitaires, femmes de pouvoir ? » organisé par l'AUF en marge du XVe Sommet de la Francophonie.

Les participant-e-s présent-e-s à ce colloque ont donné mandat à l'AUF de porter leurs recommandations auprès des Chefs d'État et de gouvernements de la Francophonie pour favoriser l'égal accès aux responsabilités dans le milieu universitaire.

Parmi ces recommandations, deux d'entre elles ont fait l'objet d'une convention de partenariat signée en octobre 2013 entre l'AUF et l'Organisation universitaire interaméricaine (OUI) basée sur le partage d'expériences issues du programme de l'OUI "Espace des Femmes Leaders des Institutions d'Éducation Supérieure des Amériques (EMULIES)" :

- création de modules de formation à distance francophones (actuellement en espagnol) proposant aux femmes universitaires des outils pour les former aux stratégies professionnelles et institutionnelles tout en soulignant le « devoir » des universités de mettre en avant le « Genre » dans leurs formations,
- mise en place d'un observatoire qui comporte des indicateurs sur le genre et sur l'accès aux postes de responsabilité et l'égalité entre les sexes dans l'enseignement supérieur.

2. OBJET DE L'APPEL

L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) lance un appel à manifestation d'intérêt pour l'élaboration de modules francophones de formation à distance proposant aux femmes universitaires une auto-formation tutorée avec QCM (questionnaire à choix multiple) visant à promouvoir leur égal accès aux postes de responsabilité dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

A cet effet, l'AUF recherche un-e/des auteur-e(s) spécialisé-e(s) dans le domaine du genre pour concevoir, produire, dispenser des cours avec QCM sur une plateforme à distance, et animer un forum en ligne donnant lieu à la délivrance d'une attestation de suivi avec succès à l'issue de la formation.

3. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DES MODULES DE FORMATION À DISTANCE

Le contenu de ces modules est conçu de manière différente des modules classiques tels ceux relatifs aux études sur le "genre" ou en "études féminines/féministes", qui se trouvent dans les programmes de master ou de formation académique complémentaire (crédits additionnels ou cours optionnels dans des filières d'autres spécialités).

Ces modules ont deux dimensions : i) la première a pour objectif le développement personnel des cadres femmes des institutions d'enseignement supérieur (IES) et la sensibilisation à l'approche "genre" ; ii) la deuxième dimension vise une amélioration de l'institution d'enseignement supérieur par l'adoption de l'approche "genre" qui constitue - par sa méthodologie et les principes qu'elle sous-tend - une assurance-qualité.

4. OSSATURE DES MODULES DE FORMATION À DISTANCE

Trois modules de 20 heures d'enseignement (soit 60 heures) pour les cadres administratifs et le personnel enseignants des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, membres de l'Agence universitaire de la Francophonie.

OBJECTIFS DES COURS :

- Promouvoir le leadership des femmes cadres administratifs et universitaires des IES.
- Améliorer la gestion des institutions d'enseignement supérieur par le leadership des femmes et la prise en compte de l'approche « genre » et l'adoption du principe de non-discrimination.

MODULE 1 : Concepts de genre, définitions, contextes et cadre institutionnel des IES

OBJECTIFS DU MODULE 1 : Introduire les concepts et les approches genre et conceptualiser les processus et les capacités personnelles de leadership

UNITE 1 : Introduction : genèse, concepts et définitions

- Concepts et théories : historique, approche des droits humains, lecture critique
- Contexte mondial des femmes dans les IES
- Obstacles à la progression des femmes : stéréotypes et discriminations, plafond de verre, tuyau percé, plancher collant...

UNITE 2 : Leadership et pouvoir : réflexion sur le positionnement personnel

- Exercice du pouvoir et genre dans les IES (tensions et nouveaux questionnements)
- Articulation travail - parentalité
- Se projeter dans une carrière : objectifs et opportunités
- Nouveau modèle de leadership ? Gestion personnelle transformative (impact du leader sur son environnement)

MODULE 2 : Outils pour l'exercice des responsabilités au sein des IES

OBJECTIF DU MODULE 2 : Offrir des outils adaptés à l'exercice du leadership au sein des IES dans la perspective de genre

UNITE 1 : Analyser, mesurer et mettre en œuvre

- Principes fondateurs : droits, égalité et non-discrimination, et textes de référence (dont recommandations AUF) : conventions internationales, législation et normes régionales et nationales
- Statistiques, indicateurs de genre, observatoires...
- Intégrer la question « genre » dans son propre enseignement ou dans sa fonction administrative : actions positives et intégrées (gender mainstreaming)

UNITE 2 : Gestion universitaire et approche de genre : les outils pour un leadership efficace

- La communication, les outils de communication y compris l'utilisation du « role model » et la déconstruction des stéréotypes
- La planification stratégique et le suivi / évaluation
- Le soutien et l'accompagnement des femmes universitaires
- La lutte contre le harcèlement sexuel et les violences basées sur le genre

MODULE 3 : Transformation institutionnelle par une prise en compte de l'approche fondée sur le genre et sur l'égalité entre les sexes dans les IES

OBJECTIF DU MODULE 3 : Contribuer au développement institutionnel par une approche « genre » comme une assurance qualité des IES

UNITE 1 : L'adoption de l'approche « genre » et du principe d'égalité entre les sexes : nouvelle politique institutionnelle

- Plan d'action pour l'intégration du « genre » dans les services et les enseignements
- Méthodologies
- Suivi et évaluation

UNITE 2 : Coopération et échanges d'expériences

- Bonnes pratiques
- Réseautage et réseaux

5. CONDITIONS DE CANDIDATURE

- Les propositions peuvent être présentées par un-e/des auteur-e(s) pour les trois modules ou bien pour chaque module séparément. Dans l'hypothèse où les propositions émaneraient de plusieurs auteur-e(s), l'AUF procédera à la constitution d'une seule équipe pédagogique qui sera placée sous la coordination d'un-e enseignant-e appartenant à une institution d'enseignement supérieur membre de l'AUF.
- L'(les) auteur-e(s) peuvent être issu-e(s) d'institutions d'enseignement supérieur, de la société civile ou du secteur privé.
- L'enseignant-e désigné-e coordonnateur-trice de l'équipe pédagogique constituée par l'AUF (et composée de trois auteur-e(s) au maximum) doit être rattaché-e à une institution membre de l'Agence universitaire de la Francophonie, et posséder le grade minimum de maître-esse de conférences ou équivalent.
- Les modules de formation seront proposés entièrement en langue française.

6. NATURE DE L'APPUI DE L'AUF

L'Agence universitaire de la Francophonie propose une démarche de développement de projet avec accompagnement.

L'aide de l'AUF à la (ou aux) proposition(s) sélectionnée(s) consistera principalement à :

1. Mettre à disposition, si besoin, un-e expert-e du domaine de la formation à distance qui travaillera avec l'enseignant-e ou l'équipe pédagogique retenue sur tous les aspects pédagogiques (méthodologies de l'enseignement, scénarisation), techniques (plateforme d'enseignement à distance) et administratifs.
2. Financer, si nécessaire, des missions de coordination pour l'équipe pédagogique.
3. Apporter, si nécessaire, un soutien à l'institution d'enseignement supérieur qui acceptera d'assurer le bon fonctionnement technico-administratif de la formation tutorée.
4. Offrir, si nécessaire, un espace d'hébergement pour le serveur destiné à accueillir la formation sur Internet.
5. Promouvoir la formation sur le site de l'AUF consacré aux FOAD et aux CLOMs / MOOCs.

Sont exclues les dépenses suivantes :

1. L'achat d'équipements informatiques, bureautiques ou vidéo
2. Les frais de fonctionnement (télécommunications, consommables divers, relations extérieures, ...).

Les honoraires de/des auteur-e(s) s'élèveront à une somme forfaitaire de 2 000 € (deux mille euros) par module de formation. Ces honoraires couvriront la conception du module et les activités d'apprentissage (QCM par exemple). Une indemnité complémentaire sera définie ultérieurement pour les activités d'animation du cours sur le forum.

7. CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

L'AUF ne propose pas de modèle de dossier-type à remplir. Le dossier à remplir en ligne (<https://formulaires.auf.org>) est obligatoirement composé des éléments ci-dessous :

1. Un courrier de l'auteur-e proposant le(s) module(s) expliquant ses motivations et ses objectifs concourant à la bonne réalisation de cette formation tutorée (conception, production) ainsi que son engagement et sa disponibilité pour assurer l'animation du forum en ligne.
2. Le curriculum vitae détaillé de l'auteur-e.
3. Les curriculums vitae des membres de l'équipe pédagogique constituée par l'auteur(e) qui assisteront l'enseignant(e) dans l'animation de l'auto-formation tutorée.
4. Un avis commenté de l'auteur-e sur le découpage prévisionnel proposé et les objectifs des trois modules, accompagné d'une bibliographie et d'une webographie sélectives d'une dizaine de références par module (5 pages maximum).

L'absence de l'un des documents entraîne automatiquement le rejet du dossier qui doit être déposé le **10 avril 2015** (18 heures GMT) dernier délai.

L'AUF ne peut assurer la gestion technique et administrative de cette première session de formation dont la responsabilité sera confiée à un établissement d'enseignement supérieur membre, qualifié dans le domaine de l'enseignement à distance.

Dans le cas où l'institution d'enseignement supérieur (IES) de rattachement de l'auteur-e serait intéressée à assurer cette responsabilité, il est recommandé de joindre un courrier émanant d'une personne habilitée à signer au nom de l'IES. Ce courrier devra préciser les motivations de l'IES et les moyens mis à disposition sur le plan du suivi technique et administratif en appui à l'enseignant-e proposant le(s) module(s). Il est également recommandé de joindre une proposition chiffrée détaillant l'ensemble des coûts liés à la gestion technique et administrative qui serait assurée par l'IES.

8. MODALITÉS DE SÉLECTION

Les dossiers sont réceptionnés par les services concernés de l'AUF qui examinent leur recevabilité. Les dossiers incomplets sont rejetés.

L'évaluation menée par le comité de sélection prendra en considération tout particulièrement :

- les motivations de(s) l'auteur-e(s) et son(leur) expérience dans le domaine du genre,
- l'expérience de(s) l'auteur-e(s) dans l'enseignement à distance sera un plus,
- l'engagement sur le plan de l'appui technico-administratif qui pourrait être assuré par l'IES d'un-e enseignant-e candidat-e.

Le comité de sélection procédera, après examen des candidatures, au regroupement éventuel des propositions pré-sélectionnées en vue de constituer une seule équipe pédagogique pilotée par un-e coordonnateur-trice émanant d'une IES membre de l'AUF.

9. CALENDRIER

25 février 2015 : Lancement de l'appel à manifestation d'intérêt

25 avril 2015 : Clôture de l'appel

Du 27 avril au 22 mai 2015 : Examen des dossiers, pré-sélection des candidatures, auditions en entretien individuel.

25 mai 2015 (à partir du) : Publication des résultats sur le site de l'AUF.

25 mai 2015 (à partir du) : L'(les) auteur-e(s) du(des) module(s) sélectionné(s) est(sont) contacté-e(s) par l'AUF et les conventions de développement des modules sont discutées et signées.

1er juin 2015 (à partir du) : Organisation d'une réunion entre l'expert-e de l'AUF et l'(les) auteur-e(s) sélectionné-e(s).

25 juin 2015 (à partir du) : Diffusion de l'appel à candidatures pour la première session de formation dont le lancement est prévu à la rentrée universitaire 2015-2016.

15 octobre 2015 (à partir du) : Lancement des modules de formation à distance (organisation d'une première session de formation).

Les résultats de la sélection seront uniquement proposés en ligne, sur les sites de l'AUF et ne feront pas l'objet d'une communication individuelle auprès du(des) candidat-e-s.

10. CONTACTS

Pour toute question complémentaire : [appel-modulesfoad-genre@auf.org]

Dépôt des dossiers sur : <https://formulaires.auf.org>